



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 14 septembre 2020 à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 274-2020 intitulé : *Règlement relatif au stationnement et à la circulation*
- Règlement n° 275-2020 intitulé : *Règlement relatif aux animaux*
- Règlement n° 276-2020 intitulé : *Règlement constituant le conseil local du patrimoine de la Ville de Lavaltrie*
- Règlement n° 002-23-2020 intitulé : *Règlement de perception relatif à l'entretien des barrages*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18 septembre 2020.

Madeleine Barbeau, greffière